

CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1^{ère} ANNÉE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU JURY

CONCOURS 2017

Le concours commun d'entrée en 1^e année des sept Sciences Po du réseau était le 10^e organisé ensemble depuis 2008 et le 4^e organisé à sept avec l'intégration de Sciences Po Saint Germain en Laye en 2014.

Depuis 2008, ce sont plus de 90.000 candidatures qui ont été enregistrées (et plus de 200.000 copies corrigées), dont environ 9.500 ont été finalement reçues. Souligner ce point, c'est aussi rappeler que le concours a été organisé en 2017 conjointement dans sept villes de France métropolitaine, six territoires ultra-marins (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Polynésie Française, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie) et cinq lycées français à l'étranger (Bangkok, Bogota, Casablanca, Dubaï et Montréal) de façon à le rapprocher le plus possible des candidats potentiels afin de rendre son accès plus aisé, notamment pour les élèves originaires des milieux les plus modestes – sachant qu'il ne sera pas possible d'ouvrir plus de sites sous peine de fragiliser la bonne tenue du concours.

A titre indicatif, il est bon de rappeler le nombre d'inscrits par site : 1.593 à Rennes, 1.394 à Aix, 1.314 à Lyon, 1.311 à St Germain-en-Laye, 1.254 à Toulouse, 1.241 à Lille et 973 à Strasbourg. En ce qui concerne les territoires ultra-marins, il y avait 93 inscrits à La Réunion, 35 en Guadeloupe, 17 en Martinique, 11 en Guyane, 7 en Polynésie Française et 6 en Nouvelle-Calédonie (soit au total 1,7% des inscrits). Les lycées français à l'étranger ont accueilli 52 candidats à Casablanca, 12 à Bangkok, 9 à Bogota, 7 à Dubaï et 4 à Montréal (soit au total 0,9% des inscrits). Les effectifs dans les centres délocalisés sont nettement plus faibles et conduisent les organisateurs à s'interroger sur la pérennité de certains de ces centres.

L'organisation générale mobilise également en réseau plusieurs dizaines de correcteurs, des équipes de surveillance, une équipe informatique, un Comité de Pilotage composé de représentants des sept Sciences Po placés sous l'autorité des sept Directeurs et, chaque année, d'un Président de jury choisi parmi eux.

Notre préoccupation centrale est que les choses se déroulent le mieux possible et, surtout, dans la plus grande transparence car nous savons bien le haut niveau d'attente des candidats et l'enjeu que représente pour eux et pour leur famille le fait de se préparer, de s'inscrire, de passer les épreuves et, peut-être, de réussir.

La production de ce présent rapport participe de cette volonté commune de vous informer.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION GÉNÉRALE

Avec 1.165 places à pourvoir contre 1.115 l'an dernier, le nombre d'étudiants admis *via* le concours continue de progresser. Pour mémoire, le nombre de places est défini par chaque établissement en fonction de sa politique générale et, surtout, de ses capacités d'accueil.

	Nombre de places proposées
Aix en Provence	150
Lille	190
Lyon	240
Rennes	140
Saint Germain	95
Strasbourg	170
Toulouse	180

CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1^{ÈRE} ANNÉE – 20 MAI 2017

Statistiques candidats :

Pré-inscriptions : **10.936**
Inscrits (validés) : **9.222**
Présents : 8.749 soit **93,74%**

Si 9.222 candidats ont présenté un dossier complet, seuls 8.749 ont participé à l'ensemble des épreuves. Le taux de réussite est de 13,3%. Depuis 2008, ce taux est relativement stable.

Aux 1.165 admis sur liste principale, 350 places ont été proposées sur liste complémentaire. Celles-ci ont été réaffectées à hauteur de 243 affectations, soit près de 70% de la liste complémentaire.

Statistiques candidats :

1.165 candidats ont été pris, soit **12,48%**

- 1.165 sur liste principale
- 243 sur liste complémentaire

Ainsi qu'indiqué dans les précédents rapports, il est extrêmement compliqué d'anticiper le nombre des désistements, ce qui justifie le recours à la liste complémentaire. Cependant, le jury a décidé cette année de réduire la taille de la liste complémentaire de

400 à 350 car les statistiques des années passées montraient que les candidats qui auraient ainsi été classés n'avaient aucune chance d'intégrer la liste définitive des admis.

Le jury tient à rappeler l'importance pour les candidats de valider définitivement leur affectation sur le site du concours. Ainsi, alors même qu'un système d'alerte fonctionne, 72 candidats ont répondu hors délais, dont 32 se voyant proposer une affectation sur leur premier choix.

On rappellera aussi que les sept Sciences Po ajoutent aux admis par le concours commun un effectif correspondant à 10% de ceux-ci et qui correspondent à des admis par une procédure dite « Mention Très Bien » et/ou à une procédure concernant les candidats du Programme d'Etudes Intégrées (le programme commun d'égalité des chances). En tout état de cause, les admis au titre de ces 10% ont obtenu au moins le bac avec la mention TB et ont le plus souvent passé le concours.

Quelques statistiques :

- 1^{er} admis : 17,18
- Moyenne du dernier admis liste principale : 11,50
- Moyenne du dernier admis sur liste complémentaire : 11,01
- Rang de classement du dernier admis : 1.408^e (243^e sur liste complémentaire)
- Moyenne de 10/20 obtenue par le candidat classé 2.488^e.

Comme chaque année, trois points peuvent être soulignés :

- les moyennes d'admissions sont très stables d'une année sur l'autre ;
- la grande sélectivité du concours implique que le dernier admis obtient une moyenne générale significativement supérieure à 10/20 ;
- les résultats sont aussi, comme chaque année, extrêmement serrés.

Il en découle une implication logique concernant la gestion du temps par les candidats. Ceux-ci doivent donc avoir clairement à l'esprit que la réussite au concours dépend en partie de leur capacité à utiliser le temps jusqu'au bout et à aller rechercher des points, par exemple en se relisant systématiquement – pour réduire le nombre de fautes d'orthographe -, en faisant des conclusions et en s'intéressant tout particulièrement à la construction de l'introduction. C'est une évidence de le dire, mais le candidat ne doit pas oublier que le premier contact qu'il a avec le correcteur passe par l'introduction et qu'il doit donc le convaincre de sa compréhension du sujet et de la qualité de la copie dès les premières lignes. Le concours commun est une épreuve d'endurance et, aussi, une épreuve de régularité.

Une précision d'importance concernant les « arrondis » des notes :

- le jury du concours, composé des sept directeurs, réalise une péréquation des notes obtenues par les candidats. Même si des conseils généraux de corrections leur sont donnés pour chacune des épreuves, les correcteurs ne corrigent pas de façon harmonieuse ;
- c'est la raison pour laquelle le jury adopte une double péréquation. Il s'assure, dans un premier temps que la moyenne des copies de chacun des correcteurs sur chacun des sites ne s'écarte pas de plus de 0,5 point de la moyenne générale. Il

s'assure aussi de l'homogénéisation des notes par amphi. Il s'assure ensuite que la moyenne de chaque site de correction ne s'écarte pas plus de 0,5 point de la moyenne des copies de chaque épreuve. L'ensemble de ces ajustements est réalisé automatiquement par informatique. Il permet conformément à la loi des grands nombres de corriger les écarts des correcteurs trop « durs » et des correcteurs trop « généreux ». Cette double péréquation se traduit logiquement par l'obtention de notes avec deux chiffres après la virgule.

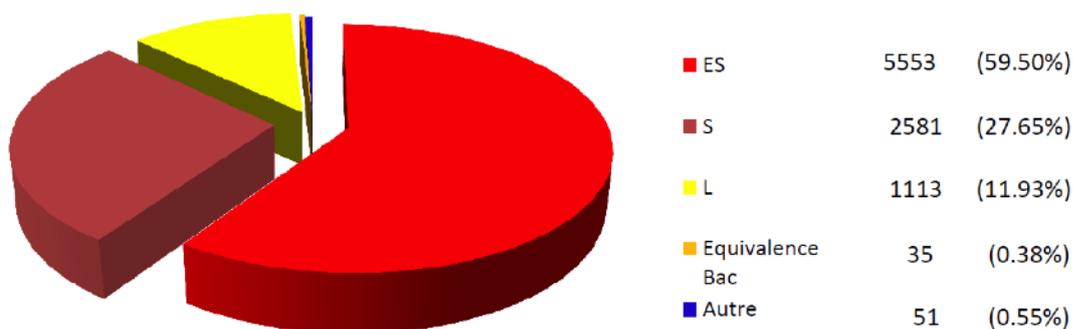
Le très haut niveau de sélectivité combiné à des résultats finaux très serrés permet de tirer deux enseignements :

- en premier lieu, cette procédure d'admission doit être préparée par les candidats et il est très rare qu'un candidat soit admis sans s'y être préparé sérieusement (*a fortiori* en ce qui concerne les deux thèmes de l'épreuve de Questions Contemporaines qui nécessitent un investissement important de la part des candidats) ;
- en deuxième lieu, le fait de ne pas réussir ne doit surtout pas être considéré comme un échec définitif et humiliant, mais bien plutôt comme un test grandeur nature qu'il conviendra de réitérer l'année suivante, en tout cas si l'on est bachelier de l'année.

QUI SONT LES CANDIDATS ?

Le concours tend progressivement à s'internationaliser, avec 153 candidats originaires d'un pays étranger, dont 41 du Maroc, 17 de Belgique, 9 d'Espagne et d'Italie. Les candidats français sont représentatifs de l'ensemble du territoire français, territoires ultramarins y compris. Le pari retenu par les organisateurs du concours repose sur le fait que la décentralisation des sites du concours favorise cette diversité des origines géographiques et contribue à l'égalité des chances des candidats. Cette décentralisation fragilise cependant l'organisation du concours en augmentant mécaniquement la probabilité de devoir réorganiser le concours pour l'ensemble des candidats en cas d'une défaillance sur l'un des sites.

- SÉRIE -



Le concours commun des IEP attire traditionnellement plus de candidates que de candidats. C'est encore le cas en 2017 avec les femmes qui représentent 59,0 % des effectifs. La répartition en termes de séries de bac reste sensiblement identique avec une forte majorité de bac ES (59,5%), les bacs S et L constituant l'essentiel des autres candidats avec respectivement 27,6% et 11,9% des inscrits. Il est à noter que les bacheliers de l'année du concours restent très majoritaires (72,4%).

- SEXE -

5.508 femmes 3.825 hommes

- BOURSIERS -

Il est notable que 1.464 candidats étaient boursiers et que 151 candidats ont bénéficié d'un aménagement d'épreuve.

Boursiers

1.464

soit 15,69%

Aménagement d'épreuve

151

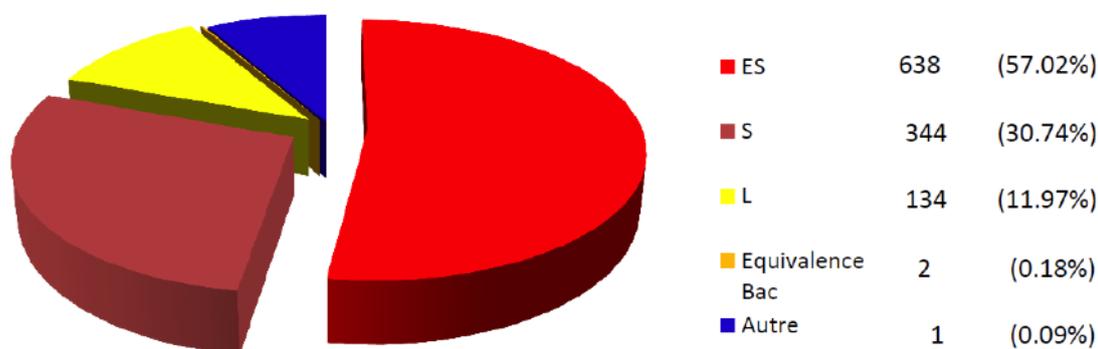
soit 1,61%

LE PROFIL DES ADMIS

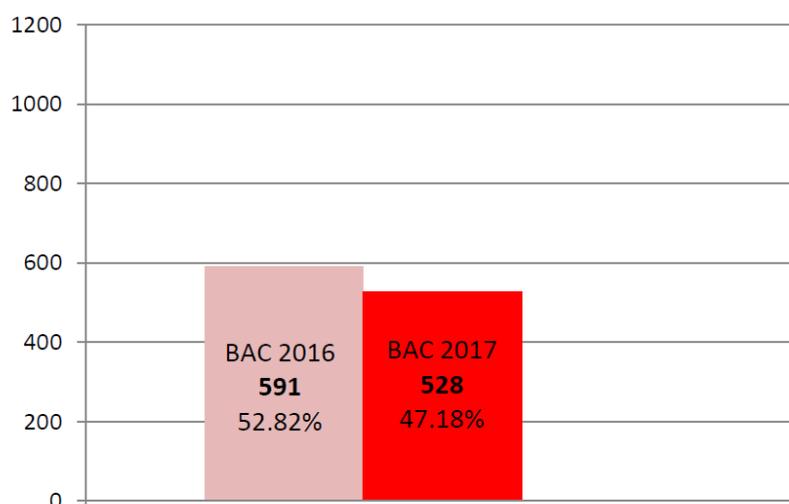
Le profil général des admis est au total assez stable depuis la mise en place du concours commun.

La comparaison des statistiques des candidats avec celles des admis fait apparaître, globalement, une proximité de résultats. S'il est assez logique de constater que les bacheliers ES sont les plus nombreux à candidater et à intégrer, dès lors que le programme du bac ES est celui qui se rapproche le plus de celui du 1^{er} cycle d'un Institut d'Etudes Politiques, on doit insister sur le fait que les très bons bacheliers S et L réussissent aussi très bien le concours et, surtout, ne sont ensuite évidemment pas pénalisés par le fait de ne pas avoir fait de sciences économiques et sociales au lycée. Il n'y a donc pas de prime à la section du bac car les taux de réussite par série de bac sont quasi identiques. Ces taux sont respectivement de 11,5%, 13,3% et de 12,0% pour les bacs ES, S et L.

- SÉRIE -



La variation la plus significative concerne, comme chaque année, le taux de réussite des bac+1. En effet, 52,8% d'entre eux sont des bac+1 alors qu'ils n'étaient « que » 27,6% à être candidats. Il est donc avéré, et cela n'est pas totalement illogique, que les bac+1 réussissent mieux (soit un taux de réussite de 23%, un peu moins de 3 fois supérieur à celui des bac+0), ce malgré le fait que les épreuves du concours sont clairement définies pour « favoriser » les bacheliers de l'année. Les « bac+1 » ont en effet gagné en maturité intellectuelle et en méthodologie et, souvent, su tirer les enseignements de leur échec lors du concours passé l'année du bac.



On constate aussi que beaucoup d'admis ont ajouté à leur année post-bac l'inscription à une préparation en ligne. Ces éléments, tendent à confirmer l'idée selon laquelle il convient d'une manière ou d'une autre de se préparer au concours commun.

En 2017, 75% des admis ont obtenu leur 1^{er} vœu, et 10,5% leur deuxième choix. Aussi, plus de 85% des admis obtiennent l'un de leurs deux premiers vœux. Ces chiffres montrent une fois de plus que le concours commun fonctionne bien dans sa capacité à répondre très majoritairement aux attentes des candidats. Ils permettent aussi d'insister sur l'importance de bien renseigner cette information lorsque l'on fait acte de candidature.

On observe que, si les femmes restent majoritaires, les hommes ont un taux de réussite supérieur.

- SEXE -

640 femmes 479 hommes

- BOURSIERS -

Il est aussi notable que les boursiers et les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves réussissent relativement mieux que les autres. Les boursiers représentent 19,5% des admis et ont un taux de réussite de 14,9%.

Boursiers

218

soit 19,48%

Aménagement d'épreuve

21

LES EPREUVES

Le concours est constitué de trois épreuves écrites pour une durée totale de 7h30 (majoré d'1/3 pour les étudiants en situation de handicap) sur une seule journée. Il s'agit donc aussi d'une épreuve physique car les candidats doivent pouvoir rester concentrés pendant une durée importante.

Le matin est consacré aux Questions Contemporaines (3h, coefficient 3), l'après-midi à l'Histoire et à la Langue étrangère (4h30 au total, respectivement 3 et 2 coefficients). On insistera tout de suite sur le fait que la durée du matin est relativement courte pour qui veut développer un argumentaire important et que celle de l'après-midi doit être bien abordée car les candidats ne sortent pas durant 4h30 et doivent gérer librement le temps qu'ils consacrent à chacune des épreuves. Cette situation d'autogestion du temps n'est pas sans présenter de pièges pour une partie d'entre eux car, quand bien même nous indiquons une « durée conseillée » (3h pour l'Histoire, 1h30 pour la Langue), beaucoup de candidats consacrent trop de temps à l'une ou l'autre et obtiennent au final des notes très médiocres là où ils n'ont pas su respecter la durée indicative. Or, on a déjà insisté ici sur la nécessaire régularité du travail et sur le fait qu'une mauvaise note pouvait être source d'échec.

L'Histoire

En Histoire, il porte sur : « Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours ». Le site du concours commun précise ce programme et propose des indications de lectures pour aller plus loin que les seuls manuels scolaires.

De manière générale, notre objectif majeur avec cette épreuve d'histoire est de vérifier aussi bien la culture générale historique que la capacité à construire une problématique et une argumentation. Nous ne proposons qu'un seul sujet. L'objectif que nous poursuivons ici est d'intégrer des élèves dont la culture historique est suffisante pour que les contenus pédagogiques de 1^e année puissent se consacrer à l'enseignement de l'histoire, et non au rattrapage des connaissances non acquises au lycée. En 2017, les candidats ont eu à traiter : « **Les Etats-Unis et le monde depuis 1945** ».

Le sujet était sans doute plus « scolaire » que ceux qui avaient été proposés les deux dernières années. Il imposait donc aux candidats de mieux justifier et maîtriser la problématique retenue et, sans aucun doute, de bien insister sur la chronologie (les dates charnières : le tournant de la Seconde guerre mondiale et l'importance de la guerre froide) et d'appréhender les aspects culturels et économiques des raisonnements nécessaires à une analyse en profondeur du sujet.

Le sujet invitait le candidat à mener une réflexion sur la notion de puissance. La dissertation devait faire apparaître les « *différences non seulement de rythme, mais également de forme et de nature dans l'affirmation de la puissance mondiale des Etats-Unis* » (avec les notions de modèle de société idéale et de puissance globale s'appuyant sur une primauté économique et culturelle). Une bonne copie aura réussi à mettre en évidence l'articulation du *hard power* – « *forme coercitive et tangible de la puissance qui utilise des moyens militaires et économiques* » - et du *soft power* – « *forme moins coercitive et moins tangible qui utilise des moyens politiques et culturels* ». Sans entrer dans des détails excessifs, une bonne copie aura insisté sur la « croisade » pour la démocratie et pour la paix (Wilson et Roosevelt), cette notion étant devenue une « *donnée permanente* » de l'action internationale des Etats-Unis.

A titre indicatif, quelques éléments permettant de poser la problématique peuvent être rappelés : comment la puissance des Etats-Unis s'est-elle affirmée après 1945 ? peut-on aller jusqu'à dire que le XX^{ème} siècle a été le siècle de la *puissance* américaine ? Le sujet pouvait être abordé par un *plan chronologique* pour identifier précisément les étapes dans l'évolution de la puissance américaine depuis 1941. Il était aussi possible de le traiter sous l'angle d'un plan thématique autour des forces et des faiblesses du leadership des Etats-Unis (1^e variante : (a) une puissance assumée et exercée par le leader du monde libre 1945-1991 ; (b) une hyperpuissance sûre d'elle-même ou en déclin 1991-2016) ? – 2^e variante : (a) L'affirmation de la puissance des Etats-Unis (1945-1962) : la Pax Americana ; (b) Une puissance mise en difficulté dans un monde bipolaire (1962-1991)) ; (c) De l'hyperpuissance au déclin relatif (1991-2016)).

L'avis des correcteurs – Les correcteurs ont constaté, comme chaque année, de très grands écarts entre les candidats, avec des insuffisances qui allaient au-delà du sujet proprement dit. Ils conseillent aux candidats d'enrichir leur culture historique par des lectures personnelles pour compléter d'éventuelles lacunes dans les chapitres préparés en cours. Plusieurs correcteurs ont aussi noté que les candidats pouvaient rencontrer des difficultés dans l'identification des dates charnières légitimes nécessaire dans les plans reposant sur une approche chronologique. Les correcteurs ont aussi insisté sur l'obligation pour les candidats de ne pas se cacher derrière une restitution d'éléments de cours simplement appris. De la hauteur de vue et de l'originalité étaient attendues, et ce

d'autant plus que le sujet semble moins complexe – plus « scolaire » - que ceux qui étaient proposés les années passées.

Questions contemporaines

Le programme de Questions Contemporaines évolue chaque année. Nous rendons publics en juin de l'année qui précède le concours 2 thèmes très généraux. En 2017, les thèmes retenus portaient sur la **sécurité** et la **mémoire**. Lors du concours, les candidats ont le choix entre deux sujets qui peuvent porter sur un seul thème ou « mélanger » les deux.

Il est important de savoir qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de sciences économiques et sociales, de philosophie ou d'histoire, mais d'une épreuve pour laquelle les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances acquises dans les diverses disciplines enseignées au Lycée. Les correcteurs sont invités à valoriser les copies qui s'efforcent de valoriser l'**interdisciplinarité**.

Les sujets font tous l'objet d'indications d'évaluation portées à la connaissance des correcteurs. Ils sont réalisés par les équipes d'enseignants des sept Sciences Po et validés en dernière instance par les directeurs.

Le premier sujet proposé aux candidats était ainsi libellé : « **le risque zéro est-il possible ?** ». Le sujet invitait les candidats à envisager les différents domaines dans lesquels la problématique de la prévention pouvait se poser. Il fallait bien évidemment faire allusion à une problématique classique en sociologie des sciences, qui « *correspond à la dialectique de la prévention selon laquelle prévenir un risque en fait souvent courir un autre* ». Il ne fallait pas se cantonner aux risques technologiques, mais étudier aussi les risques qui pèsent sur la sécurité des personnes et, en particulier aujourd'hui, au terrorisme. Les concepteurs du sujet attendaient aussi que les copies adoptent une posture critique vis-à-vis du sujet et se demandent si l'objectif du risque zéro est souhaitable.

Sachant qu'il était possible d'appréhender le sujet de plusieurs manières, les concepteurs ont proposé une approche en trois parties. La première rappelait que le risque zéro semble hors d'atteinte : d'une part, parce que les risques technologiques sont par nature incertains ; et, d'autre part, que la sécurité physique ne saurait être totalement garantie dans un monde en proie à de nouvelles formes de violence. La deuxième reposait sur l'idée que le risque zéro n'est pas un objectif souhaitable en raison des risques induits par la poursuite de cet objectif : d'une part, l'objectif de prévention de tous les risques peut en faire courir d'autres (vaccins → développement de maladies auto-immunes) ; et, d'autre part que la recherche du risque zéro en matière de sécurité des biens et des personnes peut être liberticide. La troisième et dernière partie posait qu'il revenait à la société de fixer démocratiquement les risques dont elle entend se prémunir et de ceux qu'elle accepte de courir (précaution vs. prévention ; sécurité vs. liberté).

Le second sujet proposé aux candidats portait sur la mémoire : « **comment comprendre aujourd'hui la notion de mémoire nationale ?** ». Les concepteurs

attendaient des candidats qu'ils se montrent conscients du caractère de construit social de la mémoire collective et, en particulier, de la mémoire nationale ; qu'en prenant différentes exemples de construction de la mémoire qu'ils fassent référence à l'« *invention de la tradition* » au sens de Hobsbawm et Ranger. Un minimum de culture historique relative à la formation des Etats-nations était aussi attendu. Une approche possible du sujet était de montrer que, dans un premier temps, la mémoire nationale a servi à la construction de la nation ; que les évolutions contemporaines ont ensuite conduit à l'abandon du « *roman national* » ; et qu'enfin l'intégration de mémoires particulières implique une redéfinition de la mémoire nationale.

L'avis des correcteurs – Il ressort des commentaires de certains correcteurs que les candidats ont quelquefois réalisé un choix qui pouvait s'apparenter à une logique de prise de risque minimale en traitant du sujet... portant sur le risque au détriment de celui qui abordait la question de la mémoire.

Comme les années passées, les correcteurs ont unanimement valorisé les copies qui montraient une réelle volonté de réflexion, qui incorporaient une variété de références en parlant avec précision de références philosophiques ou historiques. Les correcteurs ont à ce sujet constaté, ce qui n'est pas anormal, une forte hétérogénéité de niveau entre les copies. Trop de copies manquaient de références précises. Dans celles qui en avaient, ces références ne réussissaient pas à masquer la superficialité de certains raisonnements où ces citations s'inscrivent dans une logique qui relève plus du saupoudrage que d'un approfondissement de la réflexion. Certains correcteurs soulignent encore le risque d'uniformisation des exemples et de l'argumentaire. Face à des candidats bien préparés, les correcteurs ne sont pas surpris du niveau des connaissances. Ils auront alors tendance à être plus stricts dans la justification des problématiques choisies par les candidats et, quelquefois, à accorder une prime à l'originalité dans la construction du devoir et de l'argumentaire – celle-ci ne devant pas se faire au détriment de la nécessaire rigueur de l'analyse développée. Comme pour les autres matières, les copies ne répondant pas aux standards en matière d'orthographe et de grammaires ont été pénalisées.

Les langues

En Langue (au choix entre anglais, allemand, espagnol, italien), l'épreuve a pour point de départ un article de presse d'une publication récente sur un thème politique au sens large. Il est demandé aux candidats de réaliser trois exercices différents : de compréhension écrite sur ce texte (noté 8 points/20), de proposition de synonymes de mots tirés du texte (4 points), de réalisation d'un essai en réponse à une question inspirée par le texte (8 points).

Les exigences posées sont les mêmes dans les 4 langues, de même que la répartition des points. Nous sommes également attentifs à ce que les textes soient d'une longueur et d'un niveau de difficulté comparables. La très grande majorité des candidats choisit l'anglais. La proportion d'admis en fonction de la langue choisie varie peu par rapport au pourcentage de candidats par langue, ce qui signifie que le choix « tactique » de telle ou telle langue n'est au final que peu efficace en terme de chance supplémentaire de réussite.

Cette année, certains correcteurs ont souligné que les candidats avaient pu rencontrer des problèmes dans la compréhension des questions posées et qu'ils pouvaient dans certains cas (comme sur le Brexit) chercher à placer l'intégralité de leurs connaissances dans l'essai, même si celles-ci avaient une utilité marginale quasi-nulle dans l'analyse de la question posée.

Conclusion

Les observations sur les sujets, les éléments valorisés, le recensement des lacunes comme les préconisations ont été réalisés à partir de commentaires et remarques effectués par l'ensemble des correcteurs. Ils constituent une source riche de conseils pour une préparation performante et efficace.

Il convient d'insister sur quelques éléments essentiels. Le bachotage n'assure pas spécialement la réussite. Certes, il convient de lire, de faire des fiches, de maîtriser un ensemble de connaissances. Mais il faut toujours les rapporter aux sujets précis ou problématiques spécifiques liées au sujet. Il convient donc de bien posséder les thèmes ou programmes en ayant toujours à l'esprit le recul critique, la curiosité intellectuelle et la compréhension d'ensemble. L'aspect pluridisciplinaire est important, particulièrement pour l'épreuve de Questions contemporaines. Il est aussi essentiel de rappeler que le travail des préparateurs n'est pas qu'un simple travail individuel portant sur l'acquisition des connaissances et sur la réalisation d'exercices de rédaction, de problématisation et de structuration. C'est aussi un travail collectif qui, par la stimulation intellectuelle et la répartition des tâches en amont qui en découlent, peut porter ses fruits et améliorer les chances des candidats.

Motivation, lectures, entraînements, ouverture intellectuelle, constituent certainement les clés de la réussite.

Patrick LE FLOCH
Directeur de Sciences Po Rennes
Président du Jury 2017